

Quant à la question des taux de change, le ministre des Finances et son prédécesseur ont eu parfaitement raison de faire valoir la nécessité de laisser le dollar canadien continuer à flotter. Les récentes mesures gouvernementales visant à réduire le taux d'intérêt devraient empêcher la valeur de notre dollar de monter au-dessus d'un point où nos exportations seraient sérieusement affectées. Le problème des parités monétaires ayant été résolu, l'attention peut maintenant se tourner vers la réforme du système monétaire international. Le Canada entend faire sa part à cet égard. La réforme n'est évidemment pas pour aujourd'hui, ni pour demain. Permettez-moi, ce soir, de mentionner simplement que le Canada doit, à mon avis, collaborer étroitement avec les États-Unis en cette matière, je ne vois vraiment pas pourquoi cette question deviendrait entre nous un sujet de discussion.

Quant aux problèmes litigieux d'ordre commercial, il est pour le moment impossible de prédire l'issue de la prochaine ronde de négociations et je ne peux guère vous dévoiler quelle sera la position du Gouvernement au cours des négociations. Je puis cependant affirmer que l'offre faite aux États-Unis il y a plusieurs mois était tout à fait raisonnable. Si certaines de ces questions demeurent en suspens, ce n'est pas parce que le Canada refuse obstinément de négocier raisonnablement.

Bien que n'étant pas mandaté pour parler au nom des États-Unis, j'aimerais vous mettre en garde contre la tentation de voir dans les diverses initiatives des États-Unis des visées qui n'y sont pas. S'il reste actuellement un bon nombre de questions à négocier, c'est, dans une grande mesure, une pure coïncidence. Sans chercher à minimiser ces problèmes, je crois qu'aucun d'entre eux, - pas même le pacte de l'automobile, - ne va au coeur des relations entre les deux pays. Dans le cours de relations aussi complexes, il ne faut jamais s'étonner de ce qu'une question comme celle des pneus Michelin demeure en suspens. Cependant, il n'existe sur ces questions aucune divergence de principes fondamentale entre le Canada et les États-Unis. Le Canada comprend parfaitement que le Gouvernement des États-Unis veuille corriger le déséquilibre de sa balance commerciale. En laissant flotter le dollar canadien à la hausse avant que le Président Nixon n'annonce sa nouvelle politique économique, nous avons démontré que nous étions disposés à faire notre part dans l'évolution inéluctable des ajustements multilatéraux.

Au Canada, la plus controversée des questions économiques est évidemment celle de la propriété étrangère. J'ai déjà signalé que c'est surtout un problème d'ordre national plutôt que bilatéral. J'oserais même affirmer qu'il ressortit plus au domaine des relations fédérales-provinciales qu'aux relations internationales. Tout ce que nous pouvons attendre des États-Unis, c'est une attitude de sympathie et de compréhension à l'égard des choix difficiles auxquels nous faisons face. J'ose dire qu'à l'heure actuelle, nous jouissons de cette sympathie et de cette compréhension. Quelle que soit la tournure des événements en ce domaine, j'estime que le Canada maintiendra sa politique économique libérale. Je ne vois donc pas pourquoi cette sympathie nous serait retirée. Même si le débat se poursuit au Canada et devient souvent animé, je ne crois pas que les relations entre les deux Gouvernements doivent s'en ressentir.